



Tarif de base multimédia pour l'utilisation du raccordement câblé Bussivision

TARIF	CHF net
Abonnement de base au raccordement câblé, programmes TV et radio inclus	17.90
Les propriétaires qui louent une chambre ou un studio, équipé d'une prise TV, s'acquittent d'un abonnement supplémentaire	
Abonnement groupé au raccordement câblé, programmes TV et radio inclus (cette offre n'est plus proposée aux nouvelles installations)	16.04
Hôtels : informez-vous sur nos conditions spéciales	
Contributions légales obligatoires : Droit d'auteur et droit assimilés (SUISA)*	2.08

EXONERATION DE L'ABONNEMENT DE BASE

Les bénéficiaires d'une exonération des redevances radio-TV accordée par BILLAG, bénéficient d'une exonération de l'abonnement au téléreau pour autant qu'ils soient également client du téléreau lors de la demande.

Cette disposition ne s'applique pas aux abonnements groupés (à un seul contrat).

FRAIS DIVERS	CHF net
Remise en service accès au raccordement câblé, sauf en cas de déménagement (Participation aux frais techniques et administratifs du téléreau)	92.94
Frais de rappel	13.94
Frais d'intervention du téléreau pour non paiement de facture	74.35

Prix hors TVA de 7,6 %

*Taxes sous réserve de modifications légales

Tarif valable dès le 1^{er} janvier 2010